



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-justice- solidarité

**Ministère de l'Information et de la Communication  
Avis d'appel public à manifestation d'intérêt**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE,  
DU STATUT JURIDIQUE ET D'UN PLAN STRATÉGIQUE DES MÉDIAS PUBLICS**

**AAPMI No 002/MIC/CAB/PRMP/2022**

**Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du modèle économique, du statut juridique et d'un plan stratégique des médias publics au compte du Ministère de l'Information et de la Communication**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés et du plan de passation.

Le Ministère de l'Information et de la Communication a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer le Projet de Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du modèle économique, du statut juridique et d'un plan stratégique des médias publics au compte du Ministère de l'Information et de la Communication, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de recrutement d'un Cabinet devant effectuer les missions d'élaboration du modèle économique, du statut juridique et d'un plan stratégique des médias publics.

**2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION**

**2.1 Objectif global**

L'objectif global est d'identifier les faiblesses et les potentialités des médias publics dans une perspective comparative avec les privés, dans un contexte où les médias publics sont peu, voire pas rentables en vue de trouver des solutions pour assurer sa rentabilité économique.

**2.2 Objectifs spécifiques**

- Effectuer un état des lieux des médias en Guinée de manière générale pour mesurer la concurrence ;
- Analyser les aspects favorables à la performance des médias publics ;
- Collecter et analyser les structures des coûts liés au fonctionnement des médias publics (salaires, impression, circulation, etc.), des recettes (en application de la grille tarifaire de l'arrêté portant sur les tarifs d'accès aux prestations des médias de service public) et des groupes cibles ;
- Analyser et évaluer l'ensemble des investissements réalisés par l'État au niveau des médias publics au cours des dernières années ;
- Étudier la question de la fiscalité correspondante pratiquée par l'administration fiscale ;
- Élaborer une stratégie de rentabilité des médias publics en spécifiant les avantages et les inconvénients entre le statut de Société Anonyme et d'Établissement Public Administratif pour assurer ;
  - a) une viabilité économique à long terme ;
  - b) la qualité du service offert (formations) ;
  - c) des revenus pour son propre fonctionnement
  - d) et une meilleure couverture du territoire national.

**3. Services demandés, y compris la méthodologie suggérée**

• Le cabinet conseil sera chargé de réaliser une analyse économique du secteur des médias, avec comme groupes cibles les journaux quotidiens, les hebdomadaires, les radios et télévisions privées commerciales et suggérer des pistes qui permettront aux médias de service public de faire face à la concurrence ;

• Le cabinet conseil devra fournir d'une part, des éléments probants d'analyse pour déterminer une base économique plus robuste, plus solide et durable et de déterminer quels sont les paramètres qui permettraient aux médias de service public d'assurer leur autonomie financière.

Les services demandés sont l'approfondissement des sujets que les consultants aborderont et proposeront pour répondre aux objectifs spécifiques de la mission. Ils se déclinent ainsi qu'il suit :

**4. Concernant le contexte national**

- Un aperçu de la stratégie de communication pour l'information et de sensibilisation des acteurs de la presse publique et privée aux logiques de développement. Analyser les aspects normatifs et institutionnels.
- Quels rôles et quels défis pour le présent et le futur de la presse de service public, des agences d'information de la Guinée et les différentes associations de médias évoluant dans le pays ?
- Quelles sont les conditions et le dynamisme des associations professionnelles ?
- L'accès à l'information d'abord ! Quel mécanisme à mettre en place afin que les journalistes des médias de service public aient un accès prioritaire aux informations officielles du gouvernement, du parlement et des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat ?
- Autres pesanteurs limitant la collecte, le traitement de l'information et l'épanouissement professionnel des médias

**5. Concernant l'entreprise de presse**

- Faire une analyse des structures des coûts (salaires, impression, diffusion, etc.) et des recettes ;
- Identifier les forces, les faiblesses et les potentialités des médias en question. Comment négocier les contraintes du pouvoir politique qui pèsent sur eux pour assurer leur indépendance éditoriale ?
- Quelles mesures de l'État pourraient aider à assurer la rentabilité ?
- Comment se positionne la contribution publicitaire dans le modèle économique proposé ?

**6. Résultats attendus**

Les résultats attendus par l'étude sont les suivants :

- Une analyse de la politique du secteur des médias de service public est disponible.
- Une nouvelle structure des médias (groupe cible), via l'analyse des coûts est définie en comparaison avec les données des autres médias locaux et sous-régionaux.
- Une stratégie de viabilisation économique à long terme, de qualité du service offert, de meilleure rétribution (bénéfices) des opérateurs (rémunération, formation, reconnaissance professionnelle) et de couverture nationale est proposée.

**7. La méthodologie de travail**

Le Ministère mettra à disposition des répertoires mis à jour afin d'organiser et planifier les rencontres.

Le Cabinet aura accès à l'ensemble de la documentation disponible auprès des administrations publiques concernées. Pour les médias privés, il revient au cabinet de se mettre en rapport avec les structures.

Les experts disposeront de deux jours de travail pour l'élaboration de

la méthodologie qui sera présentée et adoptée lors de la séance de briefing avec les autorités du ministère.

## 8. PROFIL DES EXPERTS

8.1 Nombre d'experts demandés par catégorie et nombre de jours homme par expert

Deux experts sont demandés pour 30 hommes/jours de travail sur une période globale de trois mois

8.2 Profil demandé (formation, expérience, références et catégories, comme nécessaire)

Expert confirmé de catégorie I (30 h / j)

L'expert sera un économiste, consultant sénior de niveau Bac + 5 dans au moins un des domaines appropriés : en management, économie, gestion des organisations, droit.

L'expert justifiera d'une expérience professionnelle générale d'au minimum 10 ans en matière d'analyse économique et financière et en services de conseil en gestion en entreprise.

Une expérience préalable dans des études et/ou missions similaires dans un pays en voie de développement et/ou dans les pays de la sous-région, serait un atout.

Il est demandé une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit et des expériences préalables de travail dans cette langue.

Expert catégorie II (30 h / j)

L'expert de catégorie II sera de niveau Bac +4 dans au moins un des domaines des sciences de la communication, sociologie et/ou anthropologie de la communication et des médias, entreprise de presse et/ou diplômes équivalents.

L'expert devra avoir une expérience professionnelle générale avec au minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné par la prestation, notamment en matière d'analyse de la communication et des médias.

Une expérience préalable dans des études et/ou missions similaires serait un atout.

Il est demandé une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.

La pratique d'au moins deux langues nationales serait un atout.

Il est attendu du cabinet, une proposition technique et financière, pour la réalisation de son mandat.

## 9. CALENDRIER : DUREE, RAPPORTAGE ET LIEU D'EXECUTION

### 9.1 Calendrier de la mission

Phase 1 : Préparation de la méthodologie 1 jour presté

Phase 2 : Mission terrain 20 jours ouvrables prestés

Phase 3 : Rapport provisoire : 5 jours ouvrables prestés

Phase 4 : Rapport final : 4 jours ouvrables prestés

La mention suivante figurera sur la page de garde du rapport final « Contrat spécifique N°..... Contrat Cadre Bénéficiaires ».

### 9.2 Période de démarrage

La mission démarre dès après la notification d'attribution définitive du marché.

### 9.3 Lieux de la prestation

La grande partie de la mission se déroulera à Conakry et quelques jours à l'intérieur du pays, pour s'enquérir des réalités dans les préfectures, notamment pour la perception et la réception des médias de service public par les populations.

## 10. Information administrative

La mission sera financée par le Ministère de l'Information et de la Communication.

11. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 30 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à sept (7) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût).

12. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics. Les critères de sélection sont les suivants :

### CRITERES

### NOTE PONDEREE

Présentation du consultant (organisation technique et managériale du cabinet) /20

L'expérience générale en élaboration du modèle économique, du statut juridique et d'un plan stratégique (cinq 5 ans au minimum) /20

L'expérience du candidat dans les marchés similaires (trois 03 attestations de bonnes fins au minimum) / 40

Personnel professionnel du Cabinet (CV et diplômes) /20

13. Les candidats intéressés doivent être en règle sur le plan fiscal et d'autres lois en vigueur en République de Guinée.

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après : PRMP du Ministère de l'Information et de la Communication, téléphone +224 657 25 09 63 ou 664 25 09 63 Bureau numéro PRMP, 2ème étage, commune Kaloum.

15. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Ministère de l'Information et de la Communication, Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés, 1er étage au plus tard le 05 /01/ 2023 à 10 heures 30 minutes.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 00 minute dans la salle de réunion du Ministère au 1er étage.

Fait à Conakry le 16/12/2022

P/ Le Ministre de l'Information  
et de la Communication/PO  
Le Secrétaire Général



Souleymane BAH